

# L'ECHO

# Hordinois



# BOURSES COMMUNALES D'ÉTUDES

La municipalité renouvelle l'octroi d'une bourse de rentrée scolaire aux jeunes habitants de la commune et scolarisés en collège, lycée, lycée professionnel ou poursuivant des études supérieures :

Une bourse communale d'études de :

- 70 € pour les Collégiens et apprentis
- 110 € pour les Lycéens
- 150 € pour les Etudiants

Cette bourse sera versée une fois l'an à l'occasion de la rentrée sur présentation d'un certificat de scolarité.

Afin de percevoir cette bourse, vous devez être âgé au maximum de 25 ans au 31 décembre de l'année du certificat de scolarité et vous inscrire au centre administratif en remplissant le coupon ci-dessous accompagné

- d'un certificat de scolarité de l'année scolaire 2023/2024
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, SIDEN, etc ...)
- d'un **RIB personnel pour les majeurs** ou d'un RIB des parents ou du représentant légal pour les enfants mineurs.
- si divorce ou séparation : fournir le justificatif de jugement de divorce et de garde de l'enfant mineur, livret de famille

Aucun autre moyen de versement ne pourra être autorisé.



✂

COUPON REPONSE **BOURSE COMMUNALE D'ETUDES**  
A retourner au Centre Administratif accompagné des pièces justificatives  
**avant le 06 octobre 2023 dernier délai**

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Nom et ville de l'Etablissement scolaire fréquenté

Classe : .....

Qualité : COLLEGIEN - LYCEEN - ETUDIANT <sup>1</sup>

Nom, prénom et numéro de téléphone des parents ou du représentant légal\* :

N° tel. : .....

courriel de contact : .....

Adresse : N°..... Rue.....

59111 HORDAIN

<sup>1</sup> Rayer les mentions inutiles

# DIPLÔMES SCOLAIRES

Afin d'inciter nos jeunes à poursuivre des études, la municipalité récompense les jeunes hordinois qui ont obtenu un diplôme à la fin de l'année scolaire 2022/2023.

Cette récompense sera remise, lors d'une cérémonie organisée à l'automne, aux jeunes diplômés sous la forme de "Chèque Cadhoc".

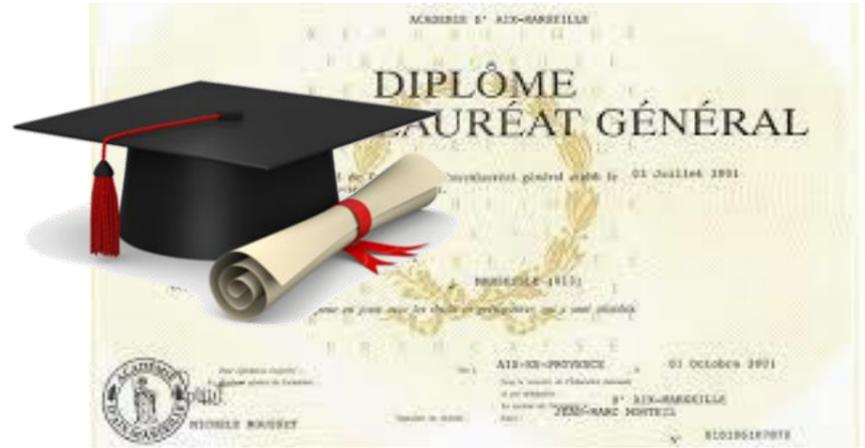
Elle sera de :

- **70 € pour les lauréats du brevet des collèges**
- **100 € pour les lauréats des examens de niveau 5 à 4 (du CAP au Baccalauréat)**
- **150 € pour les lauréats des examens du type BTS, DUT, Licence**

La licence (BAC+3) étant la dernière année de versement de cette gratification. L'attribution ne se fera que pour un seul diplôme par an.

Pour pouvoir obtenir cette récompense, vous devez être âgé au maximum de 25 ans au 31 décembre de l'année de l'obtention du diplôme et venir vous inscrire au centre administratif en remplissant le coupon ci-dessous accompagné.

- d'un justificatif de l'obtention du diplôme.
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, SIDEN, etc ...)
- si divorce ou séparation : fournir le justificatif de jugement de divorce et de garde de l'enfant mineur, livret de famille



✂-----

## COUPON REPONSE DIPLÔME SCOLAIRE

A retourner au Centre Administratif accompagné des pièces justificatives

**avant le 06 octobre 2023 dernier délai**

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Diplôme obtenu : .....

Nom, prénom et numéro de téléphone des parents ou du représentant légal\* : .....

.....

N° tel. : .....

Courriel de contact : .....

Adresse : N° .....Rue.....

59111 HORDAIN

# LICENCES SPORTIVES

---

Pour favoriser la pratique du sport :

La Municipalité a choisi de verser une participation financière pour les licences sportives dans les conditions suivantes :

- Être domicilié à Hordain
- Pratiquer une activité sportive dans un club hordinois affilié à une fédération nécessitant le paiement d'une licence ou dans un club extérieur si aucun club hordinois ne propose cette activité sportive.
- **Être âgé de moins de 20 ans** au 31 décembre de l'année de prise en compte de la licence
- **Couvrir une licence reconnue comme telle** (et non pas des droits d'inscription dans un club)



La participation ne sera valable que pour une seule activité sportive.

**Le montant forfaitaire de la participation est fixé à 50 €** couvrant tout ou partie du coût de la licence.

Le versement de cette participation se fera par mandat administratif sur présentation :

- D'une copie de la carte nationale d'identité
- D'une copie de la licence
- D'un justificatif de domicile
- D'un RIB au nom du jeune, ou au nom des parents pour les mineurs ou des jeunes majeurs ne disposant pas d'un compte bancaire personnel.
- si divorce ou séparation : fournir le justificatif de jugement de divorce et de garde de l'enfant mineur, livret de famille

✂-----

**COUPON REPONSE LICENCES SPORTIVES**  
A retourner au Centre Administratif accompagné des pièces justificatives  
**avant le 17 NOVEMBRE 2023 dernier délai**

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Sport pratiqué : .....

Nom, prénom et numéro de téléphone des parents ou du représentant légal :

.....

N° tel. : .....

Courriel de contact : .....

Adresse : N°..... Rue.....

59111 HORDAIN

# CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR ET DE DIAMANT



La Cérémonie des Noces d'Or et de Diamant aura lieu le :

**Dimanche 01 octobre 2023  
à 11 heures à la salle Nelson Mandela**

**Les couples qui ont 50 ou 60 ans de mariage en 2023 sont priés de se faire connaître au Centre Administratif avant le mercredi 20 septembre 2023.**

✂ -----  
COUPON (à déposer Au Centre Administratif)  
**Noces d'Or et de Diamant**

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

N° tel. : .....

Nombre d'Années : .....

Date et Lieu du Mariage : .....

Nous indiquer le nombre de personnes qui vous accompagneront à la salle Nelson Mandela lors de cette cérémonie.

Nombre d'invités : .....

## REPAS DES AÎNÉS *ouvert aux Hordinois de 60 ans et plus*

Cette année, le **REPAS des AINES** se tiendra le

**Dimanche 22 octobre 2023  
à 12 heures à la salle Nelson Mandela**

L'âge requis pour participer à cette manifestation est de 60 ans minimum (personnes nées en 1963). Les veuves ou veufs n'ayant pas 60 ans y sont invité(e)s à condition que leur conjoint ait eu 60 ans en 2023.

**Aucune invitation individuelle** ne sera adressée, c'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le déposer avant le

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 à 17H30 dernier délai**  
Au Centre Administratif

[Après cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.](#)



✂ -----  
COUPON à remettre au Centre Administratif (repas des Aînés)

Monsieur .....Date de naissance : .....

Madame .....Date de naissance : .....

Demeurant à HORDAIN, rue .....

N° tel. : .....

Assistera

Assisteront

Au REPAS DES ANCIENS, le dimanche 22 octobre 2023.

**Les personnes n'assistant pas au repas, n'ont pas à ramener de coupon**

Signature

# CCAS - UNE NAVETTE GRATUITE POUR LES HORDINOIS À PARTIR DE 60 ANS

Vous souhaitez vous inscrire, merci de compléter le coupon ci-dessous ou téléphoner en mairie au 03.27.21.72.76. **Le transport des personnes se fait à partir du domicile.**



## Septembre / Octobre 2023

Nom :	Prénom :
Age :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b>INSCRIPTION AVANT LE 07 septembre 2023 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</b>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi <input type="checkbox"/> 9 h ou <input type="checkbox"/> 10 h	
<input type="checkbox"/> 12 septembre	<input type="checkbox"/> 19 septembre	<input type="checkbox"/> 26 septembre	<input type="checkbox"/> 03 octobre

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi <input type="checkbox"/> 13 h ou <input type="checkbox"/> 14 h	
<input type="checkbox"/> 14 septembre	<input type="checkbox"/> 21 septembre	<input type="checkbox"/> 28 septembre	<input type="checkbox"/> 05 octobre

→ MARCHE de Somain		Jeudi <input type="checkbox"/> 9 h	
<input type="checkbox"/> 14 septembre	<input type="checkbox"/> 21 septembre	<input type="checkbox"/> 28 septembre	<input type="checkbox"/> 05 octobre

## TRAVAUX - RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le passage en LED de la 3<sup>ème</sup> et dernière phase de la réfection de l'éclairage public va être remplacé cette année (123 lanternes : *Résidence Le Câté, Place E. Lepad, Rue V. Hugo, Rue E. Zola, Rue H. Méresse, Rue de l'Escaut, Résidence les Jardins de l'Escaut, Sentier de Bouchain, Impasse Foch, Rue Voltaire, Rue N. Mandela, Voyette Jaurès/Desjardin, Rue L. Pasteur (le long du cimetière)*). Ces travaux vont être entrepris grâce aux subventions obtenues (environ 50 % du département et 30 % du programme national « Fonds Verts »).

## ACCUEIL DE LOISIRS



### Fonctionnement

L'accueil de loisirs des vacances de février se déroulera du **lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023 de 9h30 à 17h30.**

Un service de garderie sera mis en place, pour les enfants dont les parents travaillent, de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 18h00.

### Conditions d'accueil

L'accueil de loisirs municipal accueillera les enfants (habitants et/ou scolarisés à Hordain) dès 4 ans jusque 13 ans.

### Inscriptions

Les inscriptions se feront **via l'espace famille**

Si vous n'avez pas encore d'accès, vous devez fournir au service Enfance/Jeunesse le **dossier famille**, disponible sur le site de la commune, **dûment complété et accompagné de tous les documents demandés, au plus tard le lundi 02 octobre 2023**, par mail : [ludmillamairie@yahoo.fr](mailto:ludmillamairie@yahoo.fr)



Vous recevrez un lien par mail dès que votre dossier aura été enregistré par le service.

Les inscriptions seront ouvertes du lundi 18 septembre au dimanche 08 octobre 2023 inclus. Après cette date il ne sera plus possible d'inscrire votre enfant.

**Seuls les dossiers complets permettent d'obtenir un accès à l'espace famille**

# PRÉFECTURE DU NORD ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

## APPEL A CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE DÉLÉGUÉ DE L'ADMINISTRATION AU SEIN DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à l'article L.19 du code électoral, une **commission de contrôle des listes électorales** est instituée dans chaque commune, compétente pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire en matière d'inscription et de radiation des électeurs. En vertu des dispositions de l'article R.7 du code électoral, ces commissions doivent être renouvelées tous les 3 ans et après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

La commission de contrôle a deux missions :

- s'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion;
- statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Dans les communes de 1000 habitants et plus pour lesquelles 2 listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission est composée de 5 conseillers municipaux.

**Dans les autres cas** (communes de moins de 1000 habitants, communes de 1000 habitants et plus avec une seule liste représentée au conseil municipal, impossibilité de constituer une commission à 5 membres), la commission de contrôle est composée de 3 membres :

- un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission ou à défaut, le plus jeune conseiller municipal ;
- **un délégué de l'administration désigné par le préfet ou par le sous-préfet** ;
- un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

La commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24e et le 21e jour avant chaque scrutin, et en tout état de cause au moins une fois par an.

**Le sous-préfecture de Valenciennes recherche des volontaires pour exercer les fonctions de délégué de l'administration (titulaire et suppléant) au sein des commissions de contrôle.**

**Conditions :**

- n'être ni conseiller municipal, ni agent municipal de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) auquel elle appartient ou d'une autre commune du même EPCI ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire ;
- s'engager à participer de manière assidue, bénévole, neutre et impartiale aux réunions de la commission de contrôle.

Les candidatures sont ouvertes aux délégués actuels des commissions de contrôle, sous réserve de respecter les conditions ci-dessus.

**Date limite de candidature** : 13 octobre 2023

**Comment se porter candidat ?**

En remplissant le formulaire de candidature téléchargeable sur le site [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique Démarches administratives/Élections ou disponible en mairie sur demande.

Ce document dûment complété doit être adressé de préférence par courrier électronique à l'adresse suivante : [sp-elections-valenciennes@nord.gouv.fr](mailto:sp-elections-valenciennes@nord.gouv.fr) ou par courrier postal à la sous-préfecture de Valenciennes – Bureau du développement territorial – 6, avenue des Dentellières – CS 40469– 59322 Valenciennes Cedex

# TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCIENNES

## APPEL A CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE DÉLÉGUÉ DU TRIBUNAL JUDICIAIRE AU SEIN DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à l'article L.19 du code électoral, une **commission de contrôle des listes électorales** est instituée dans chaque commune, compétente pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire en matière d'inscription et de radiation des électeurs. En vertu des dispositions de l'article R.7 du code électoral, ces commissions doivent être renouvelées tous les 3 ans et après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

La commission de contrôle a deux missions :

- s'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion;
- statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Dans les communes de 1000 habitants et plus pour lesquelles 2 listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission est composée de 5 conseillers municipaux.

**Dans les autres cas** (communes de moins de 1000 habitants, communes de 1000 habitants et plus avec une seule liste représentée au conseil municipal, impossibilité de constituer une commission à 5 membres), la commission de contrôle est composée de 3 membres :

- un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission ou à défaut, le plus jeune conseiller municipal ;
- un délégué de l'administration désigné par le préfet ou par le sous-préfet ;
- **un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.**

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

La commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24e et le 21e jour avant chaque scrutin, et en tout état de cause au moins une fois par an.

**Le Tribunal judiciaire de Valenciennes recherche des volontaires pour exercer les fonctions de délégué de l'administration (titulaire et suppléant) au sein des commissions de contrôle.**

**Conditions :**

- n'être ni conseiller municipal, ni agent municipal de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) auquel elle appartient ou d'une autre commune du même EPCI ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire ;
- s'engager à participer de manière assidue, bénévole, neutre et impartiale aux réunions de la commission de contrôle.

Les candidatures sont ouvertes aux délégués actuels des commissions de contrôle, sous réserve de respecter les conditions ci-dessus.

**Date limite de candidature** : 13 octobre 2023

**Comment se porter candidat ?**

En remplissant le formulaire de candidature téléchargeable sur le site [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) rubrique Démarches administratives/Élections ou disponible en mairie sur demande.

Ce document dûment complété doit être adressé de préférence par courrier électronique à l'adresse suivante : [sp-elections-valenciennes@nord.gouv.fr](mailto:sp-elections-valenciennes@nord.gouv.fr) ou par courrier postal à la sous-préfecture de Valenciennes – Bureau du développement territorial – 6, avenue des Dentellières – CS 40469 – 59322 Valenciennes Cedex



Association  
des Moto-clubs

**HORDAIN**



# FETE DE LA MOTO

**Le DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023**

Entrée et inscription gratuites

- EXPO MOTOS (d'hier et d'aujourd'hui)
- BALADE à 11H00 (30 Kms)
- STANDS DIVERS
- BROCANTE PIECES
- JEUX MOTARDS (à partir de 14h30)
- BUVETTE et RESTAURATION (sur place)
- JEUX GONFLABLES (enfants)

Inscriptions exposition, stand et brocante moto  
à renvoyer à votre convenance par :

Email : [motoclubnoirstalons@orange.fr](mailto:motoclubnoirstalons@orange.fr)

Courrier : MC Noirs Talons Boite Postale Mairie 59111 HORDAIN

**avant le Samedi 9 Septembre 2023**



Pour infos, Roger : 0608875002 - Over : 0699632214

IPNS

INSCRIPTION EXPO MOTO (emplacement réservé à partir de 9h, pour la journée)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone mobile : .....

Email : .....

**Moto**

Marque : ..... Modèle : .....

Cylindrée : ..... Année : .....

INSCRIPTION STAND

Installation à partir de 7h30

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél mobile : ..... Email : .....

Stand professionnel : .....

Type de marchandise : .....

Nombre mètre : .....

Intérieur

Extérieur

Siret : .....

INSCRIPTION BROCANTE MOTO (extérieur) Installation à partir de 7h30

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone mobile : .....

Email : .....

Nombre mètre : .....

**HORDAIN**  
**SALLE DES SPORTS**  
climatisée

# GYM.FITNESS

**COURS MARDI et JEUDI de 18 H 30 à 19 H 30**

ABDOS

STEP

PILATES

AERODANSE

STRETCHING

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

**REPRISE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023**

RV à la salle - Professeurs BRIGITTE - GWEN et FLORIAN

COURS D'ESSAI GRATUIT - Facebook : Gym.Fitness Hordain

# DIMANCHE 8 OCTOBRE

# BROCANTE

toutes les infos  
[www.amicalelaidique-hordain.fr](http://www.amicalelaidique-hordain.fr)  
**06 05 06 30 05**



# HORDAIN



# BROCANTE DU 8 OCTOBRE 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 13 mars 2002, chaque vendeur, échangeur professionnel ou non, doit fournir

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (ou une copie de son immatriculation au registre du commerce

## Ces documents devront nous parvenir au plus tard le 02 octobre 2023

En vous remerciant de votre compréhension.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le comité d'organisation

Modalités de réservation

- Réservation à l'extérieur (par 3 mètres) : 5 Euros
- Réservation en salle (par 3 mètres) : 8 Euros

- Pas de limitation dans la réservation en extérieur
- Profondeur du stand : 2,5 mètres
- Prêt de tables et chaises en salle
- **Attention : En extérieur, le véhicule est compris dans le stand**
- **Il est formellement interdit de stationner devant la salle des fêtes.**

### **Très important:**

**Tout emplacement non occupé à 8H30 pourra être rétrocedé !**

La réception des brocanteurs se fera à partir de 7h. L'emplacement doit être libéré à **17H00** au plus tard et il doit être **impérativement nettoyé** (sous peine d'exclusion l'année suivante).

**La vente des produits de restauration et de boissons à consommer sur place est exclusive à l'Amicale laïque d'Hordain.**

**Aucun remboursement ne sera effectué concernant les mauvaises conditions météorologiques**

Coupon de réservation à renvoyer chez :

M. Serge MULLER – 205 rue du Hainaut – 59111 Bouchain

Tel : 06 05 06 30 05

**Les renseignements demandés doivent être donnés avec la plus grande rigueur**

**Toute demande incomplète ne pourra être enregistrée**

Brocanteurs (entourer la mention vous qualifiant) :

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination sociale (pour les professionnels) : .....  
N° de Siret : .....  
Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....  
N° de la carte d'identité : .....  
Date de délivrance de la carte : .....  
Autorité de délivrance : .....  
N° de téléphone : ..... Adresse Email : .....  
Pour les professionnels : nature du (des) produit(s) vendu(s) : .....

*Joindre une copie de la pièce d'identité*

*Sans oublier votre chèque de réservation à l'ordre de l'AMICALE LAÏQUE d'HORDAIN.*

**Coupon de réservation à renvoyer chez :**

**M. MULLER serge 205 rue du Hainaut 59111 BOUCHAIN**

**Tel : 06 05 06 30 05**

Nombre de tranches de 3 mètres en salle : ..... X 8 euros =

Nombre de tranches de 3 mètres à l'extérieur : ..... X 5 euros =

Véhicule sur emplacement : **oui (si cela est possible)** **non**

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du règlement :

Date ... / ... / 2023

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :



## la magie des tissus

Début septembre, c'est la rentrée pour l'association (patchwork, broderie, couture, travaux personnels ou en commun en vue d'une exposition)



Le club fonctionne le mardi de 14 à 17 heures, au local situé au pôle des associations.

Vous savez coudre, broder ou tricoter: n'hésitez pas à nous rejoindre, à venir vous renseigner et échanger des idées.



Il n'est pas obligatoire d'assister à toutes les séances, ni d'être présente de 14 à 17 heures en continu.

Nous vous attendons le 6 septembre 2023.

A bientôt.



À PARTIR DE 4 ANS

VOTRE CLUB DE DANSE REPRENDRÀ LES COURS TOUS LES MERCREDIS À COMPTER DU 6 SEPTEMBRE 2023 DE 13H15 À 14H45

REJOIGNEZ- MOI POUR DE NOUVELLES AVENTURES ET MOMENTS DE DÉLIRES.

DOCUMENTS À RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION

ATTESTATION D' ASSURANCE  
CERTIFICAT MÉDICAL

JE VOUS ATTENDS NOMBREUSES ET NOMBREUX

SÉVERINE



DISCIPLINE - ÉVEIL - CODE MORAL - MOTRICITÉ - ECOLE DE VIE - CULTURE - LOISIR - RESPECT - EDUCATION - CORPS & ESPRIT - TECHNIQUE - HYGIENE - MIXITÉ - APPRENTISSAGE - ENTRAIDE

## JUDO CLUB HORDAIN

Salle Henri Barbusse - Avenue de la Libération

REPRISE DES COURS  
MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

JUDO 6-8 ans	MARDI 18h15 - 19h15	et	VENDREDI 18h45 - 19h45
JUDO 9 ans et +	MARDI 19h15 - 20h30	et	VENDREDI 19h45 - 21h00

BABY-JUDO 4/5 ans	VENDREDI 18h00 - 18h45	15 élèves max
----------------------	---------------------------	---------------



Tous nos cours sont encadrés par un Professeur Diplômé !

➔ INFOS & INSCRIPTIONS

VENDREDI 08 SEPT : 18h à 20h

Comme  
Teddy RINER,  
mets-toi au  
judo !!!



TARIFS DÉGRÉSSIFS  
dès le 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.

DEUX SEANCES DE  
DECOUVERTE  
GRATUITES !

### RENSEIGNEMENTS :

- Tél : 06 14 66 91 63
- Mail : [judojordain@gmail.com](mailto:judojordain@gmail.com)
- Groupe Facebook : JUDO HORDAIN

**SPORT ET DÉTENTE  
À VOLONTÉ  
TOUT LE WEEK-END**

**24 HEURES  
DU BASSIN-ROND**

La Porte du Hainaut  
Communauté d'Agglomération

Ville de Bouchain

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE

Voile, Kajak, Paddle, Paddle Géant, Tir à l'arc, Ateliers environnement, stand graf, stand customisation, shows et initiations hip hop. Tout ça au CDPA !!!

**LES 09 ET 10 SEPTEMBRE 2023**

COPA 403 RUE HENRI DESHAYS 59311 BOUCHAIN

**WWW.BASSIN-ROND.NET**

## TEAM BOXING AK

**ENTRAÎNEMENTS DE KICK-BOXING - MUAY THAÏ  
- K1 RULES**

Enfants et adultes (hommes et femmes) pour loisirs ou compétitions

**Nouveau à Hordain**

**Mercredi de 16h à 18h**

TARIFS DÉGRESSIFS DÈS LE  
DEUXIÈME ENFANTS INSCRITS

3 SÉANCES  
DÉCOUVERTES  
GRATUITES

**À partir de 4 ans**

**RENSEIGNEMENTS:  
06.23.29.31.06**

**FACEBOOK:  
GREGORY KRSTEK**

Secrétaire Mme Krstek. IPNS (ne pas jeter sur la voie publique)

## Majorettes d'Hordain INSCRIPTIONS

Nous recherchons des filles de 6 ans à 12 ans pour créer une section petites.



Cotisation  
30 euros

Renseignements et inscriptions  
tous les dimanches de  
septembre de 14h à 15h

Salle des sports H.Barbusse  
HORDAIN

## La médiathèque communautaire vous informe :

### VOS INFORMATIONS PRATIQUES

#### Nous contacter

Médiathèque communautaire  
rue des écoles  
59111 HORDAIN  
03 27 09 92 25  
contact@mediatheque-hordain.fr  
<https://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>  
Facebook : Médiathèque Louis Aragon d' Hordain



LES MÉDIATHÈQUES  
DE LA PORTE DU HAINAUT

Votre médiathèque fait peau neuve, à compter du **mardi 5 septembre**, nous expérimentons les nouveaux horaires.

Mardi : FERME (Accueil des classes)

Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Jeudi : FERME / 14h00-18h00

Vendredi : FERME (Accueil crèche) / 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Merci à tous les habitants qui ont participé à notre enquête !

#### Infuse ta graine

Tout Public. 15 min.  
Chaque semaine



Aux heures d'ouverture de la médiathèque

« Ça sent le chou ! », « Mais non, c'est de la menthe, il y en a chez papy ! ». Semons, repiquons et observons les plants de Dame Nature pour distiller nos connaissances en botanique... Serez-vous capable de déterminer l'espèce du plant mystère proposé chaque semaine ?

#### Infuse ta science

Jeunesse à partir de 8 ans. 1H30.  
Un mercredi/période



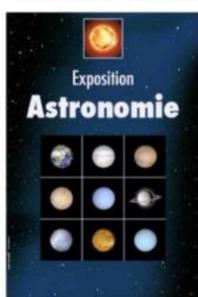
Merc. 27 Septembre  
15h00

« Mais qu'est-ce que c'est que toutes ces lumières dans le ciel ? » « Pourquoi cette plante change de couleur ? » Les questions fusent, les idées infusent. Interrogeons-nous sur le monde qui nous entoure et expérimentons pour faire germer des idées. 80 minutes d'atelier scientifique.

### LES TEMPS FORTS

(Gratuit sur inscriptions)

Exposition sur l'astronomie  
Tout Public. 30 min.



Du 15 Septembre au 18 Octobre  
Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Venez renforcer vos connaissances en astronomie grâce à l'exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord.

L'Echo Hordinois / page 12

Atelier réflexologie/gestion des émotions  
Petite Enfance. 1H00.



Sam. 23 Septembre  
11h00

Dans le cadre de la thématique « sensation de bien-être » et du temps fort autour de la petite enfance, la médiathèque accueillera Lydie Cargemel éducatrice de jeunes enfants et professeure de Yoga pour enfants pour un atelier sur la gestion des émotions liée à la difficulté de la séparation avec le parent.

## LES ANIMATIONS RÉCURRENTES

(Gratuit sur inscriptions)

#### Lors d'un conte

Petite enfance. 40 min  
Un samedi/mois



Sam. 16 Septembre  
11h00

Lectures, jeux de doigts, comptines, éveil sonore et musical pour les enfants de la naissance à 4 ans et leurs familles.

#### Remue-Méninges

Séniors. 2H00  
Un vendredi/mois

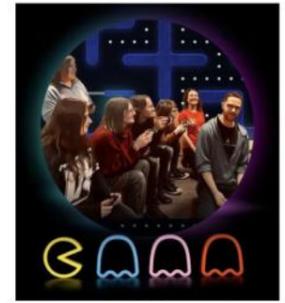


Ven. 15 Septembre  
14h30

Venez vous affronter au sudoku, aux jeux de mémoire, au scrabble etc. L'objectif est de permettre aux adultes d'explorer leurs différentes mémoires sous forme ludique. Parce que jouer n'est pas réservé qu'aux enfants !

#### Gaming Room

Jeunesse à partir de 7 ans.  
En alternance les mercredis et samedis après-midis.



Merc. 6, 20 Septembre  
Sam. 16 et 30 Septembre  
De 14h00 à 17h00 (par plage d'une heure)

La gaming room vous invite à voyager dans l'univers des jeux vidéo et des découvertes via la réalité virtuelle. 3 consoles sont à votre disposition : PS4, switch et X box one.

#### A 4 Pattes dans les livres

Petite Enfance. 45 min  
Un vendredi/mois



Ven. 8 et 22 Septembre  
10h30

Lectures, comptines, éveil musical, éveil à la motricité en partenariat avec la crèche d'Hordain et les assistantes maternelles de la commune.



informations

LA LETTRE #9 - SEPTEMBRE 2023



## Étudiants, adoptez les bons réflexes

Dès vos 18 ans, vous devenez un « assuré autonome », c'est-à-dire que vous n'êtes plus « ayant droit » de vos parents. Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, il y a quelques réflexes simples à adopter.

#### Créez votre compte ameli

Le compte ameli permet de mettre à jour vos informations personnelles et de réaliser plus de 40 démarches en ligne pour être mieux remboursé.

#### Transmettez vos informations bancaires (RIB)

Enregistrez votre relevé d'identité bancaire personnel sur votre compte ameli pour le remboursement de vos frais de santé.

#### Mettez à jour votre carte Vitale

Une fois par an minimum et à chaque changement de situation, dans certaines pharmacies.

#### Déclarez votre médecin traitant

Pour un meilleur suivi et remboursement.

#### Étudiants étrangers

Inscrivez-vous sur [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études en France.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [ameli](http://ameli)

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?

Créez-le dès maintenant sur [ameli.fr](http://ameli.fr) !

Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



### MES TIPS SANTE, LE COMPTE INSTAGRAM DE L'ASSURANCE MALADIE

À quoi sert la carte Vitale ? Pourquoi se faire dépister d'une IST ? Doit-on toujours passer par son médecin traitant ?

Quiz, témoignages, vrai ou faux...

Le compte Instagram « Mes tips santé » répond de manière ludique et interactive aux questions santé que peut se poser un jeune.



S'abonner au compte Instagram « Mes tips santé » de l'Assurance Maladie.



@mes\_tips\_santé

3646

Service gratuit + prix appel

ameli.fr

# Le Rétro

# Hordinois



# FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Le vendredi 02 juin 2023, la Municipalité a fêté les papas et mamans hordinois(es) en offrant à chacun(e) un bon cadhoc d'une valeur de 50 €. 702 chèques ont été distribués. Le pot de l'amitié, apprécié par tous, a permis aux habitants de se retrouver pour un petit moment de convivialité.



## JARDINIÈRES FLEURIES

En juin, c'est quelques 420 jardinières qui ont été remises aux hordinois(es) inscrit(e)s pour donner des couleurs à notre village...

Félicitations au Château Fleuri pour ces belles compositions.



## 13 ET 14 JUILLET 2023

Le 13 juillet, la traditionnelle retraite aux flambeaux a déambulé dans les rues de Hordain pour le plaisir des petits et grands avec la participation de l'Harmonie.

Les enfants ont reçu des friandises et les plus grands ont été invités à prendre le pot de l'amitié.

Avec beaucoup de dynamisme les animateurs du centre de loisirs ont organisé les traditionnels jeux du 14 juillet. Tous les enfants ont gagné et ont été récompensés par la Municipalité qui leur a remis cartes cadeaux et bonbons.



# Hordain: le transport des personnes âgées, un service reconduit pour trois ans

La municipalité d'Hordain a renouvelé, pour trois ans, une convention avec la société Taxi illico d'Abscon pour aider trois fois par semaine les personnes âgées de la commune à faire leurs courses.



Le taxi très apprécié par les seniors qui en profitent. - VDN



Par Sébastien Laurent (Correspondant local de presse)

Publié: 25 Août 2023 à 12h32

Temps de lecture: 1 min

Ainsi, la navette desservira le supermarché Leclerc de Lieu-Saint-Amand, le mardi matin ; le marché de Somain, le jeudi matin ; et le Carrefour market de Bouchain, le jeudi après-midi. Cette navette est mise en place depuis juillet 2021 pour les personnes de plus de 60 ans. Le transport se fait à partir de leur domicile. Un service gratuit pour les bénéficiaires.

### Bilan satisfaisant en 2022

« Pour l'année 2022, nous avons eu 88 inscriptions pour Leclerc, 184 inscriptions pour le marché de Somain et 122 inscriptions pour Carrefour market. Nous avons entre cinq à huit personnes par semaine qui s'inscrivent et qui sont sensiblement toujours les mêmes », explique Marie-Claire Sénécaut, adjointe au maire chargée des affaires sociales-scolaires-périscolaires. L'élue de se réjouir que « des liens se sont créés entre les personnes et Marie, chauffeur du véhicule, très appréciée, qui aide les personnes à mobilité réduite à faire leurs courses. »

Le coût du service, pris en charge par le centre communal d'action sociale (CCAS) va passer de 900 € à 980 € par mois en septembre.

• **Bienvenue à**

- **DOLAY Alba,**  
née le 22 août 2023 à Cambrai



• Tous nos **vœux de bonheur** à

**STEUX Émeline & PÉRU Morgan,**  
mariés le 29 juillet 2023



**GAUDRY Élise & GRABEL Antoine,**  
mariés le 29 juillet 2023

• **Nos condoléances** aux familles et amis de

**MARCHAND née QUATANNENS Claude,**  
décédée le 13 juillet 2023 à Valenciennes



**MONTEL SAINT PAUL Robert,**  
décédé le 02 août 2023 à Cambrai

**GUIOT née LANDA Anne-Marie,**  
décédée le 12 août 2023 à Hordain



Horaires d'ouverture  
du Centre Administratif

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30  
Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30  
Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30  
Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

 03.27.21.72.72  
mairie.hordain@orange.fr  
<https://hordain.fr>



# RESERVATION COUSCOUS DU 04 NOVEMBRE 2023 Dès 19h

Coupon réponse à remettre ou renvoyer au Moto Club DEFENDERS  
06.99.63.22.14, 32 rue Jules Ferry - 59111 HORDAIN, accompagné du règlement en espèce ou en chèque libellé à l'ordre du MC DEFENDERS,  
**date limite d'inscription le 25 octobre 2023**  
**(Réservation non remboursable)**  
(toute réservation incomplète ne sera pas prise en compte)

## Repas Adulte : 20 €

COUSCOUS  
(poulet, merguez, mouton)

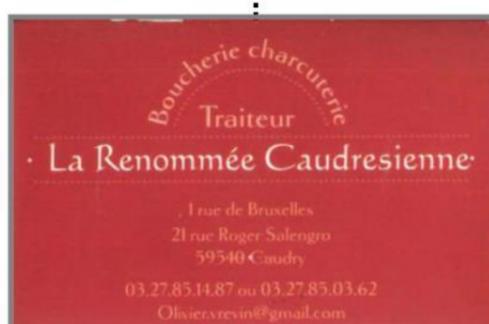
GLACE

CAFE

## Repas Enfant : 10 €

COUSCOUS ENFANT  
(poulet, semoule, légumes)

GLACE ENFANT



NOM ..... PRENOM .....

REPAS ADULTE : ..... x 20 € = ..... €

REPAS ENFANT : ..... x 10 € = ..... €

TOTAL : ..... = ..... € chèque ou espèce



# PASS SPORT



Pour les jeunes  
et les familles

Le Pass'Sport est reconduit  
pour la saison 2023-2024.

## Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une **déduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : **cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.**

## Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) **6 à 17 ans** révolus.
- **Le 1<sup>er</sup> juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) **6 à 19 ans** révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) **16 à 30 ans**.
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Pass'Sport 2023-2024 / Pour les bénéficiaires

Pass'Sport 2023-2024 / Pour les jeunes et les familles

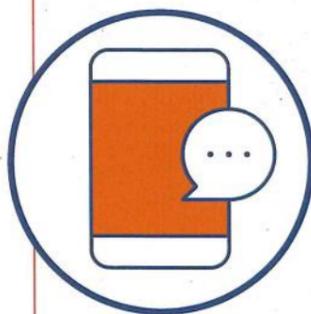
## Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

## Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. **Cet email contiendra un code unique** Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

**La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.**

Pour toute question concernant le dispositif et son fonctionnement, plus d'informations sur :  
[www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)

PASS SPORT

